

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 73 (1934)
Heft: 41

Rubrik: Lo vîlhio dèvesâ
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

FONDÉ PAR L. MONNET ET H. RENOU
Journal de la Suisse romande paraissant le samedi

Rédaction et Administration :
Pache-Varidel & Bron
Lausanne

ABONNEMENT :
Suisse, un an 6 fr.
Compte de chèques 11.1160

ANNONCES :
Administration du Conteur
Pré-du-Marché, Lausanne



LO RAMONEU ET LO FRATE

N frate, on vîlhio mot que bin dâi dzein ant aobliâ et principalement ti clliâo que n'ant pas fé dâo serviço dein lo teimps que lâi avâi âi caserne clliâo coo que dè-
vessant copâ lè cheveu âi militéro et lào rasâ lè djoûte. Eh bin ! l'età cein, lo frate.

Dan, clli frate — que s'appelâve ora coiffeu, — vâi passâ devant sa boutiqua on ramoneu que fasâi sa verya. Nôutron bon-fonds sè peinsâ dinse :

— M'einlêvâ se pu mè teni de lâi ein djuvî de iena. Clli ramoneu l'a onna tita à se fotre de li. M'ein vè lâi dere de ramonâ ma tsemenâ, quand bin lo collègue l'a dza racliâie bin adrâi l'au-tr'hî.

Adan, ie fâ dinse âo gratta-tsemenâ :

Dite dan, lâi a de l'ovrâdzo por vo, dinse et dinse.

Lo ramoneu s'einfate dein la tsemenâ iô l'ovrâdzo fut vito fé et n'a pas pu fère tsesi de la soutse (sue) po sè matsourâ lè man.

Quand l'a faliu payî, lo frate lâi dit dinse :

— Vo z'âi vito zu fé, l'ami. Ora, va bin, et po lo païement vo laisso la soutse quand bin ein n'a pas tant. Diant que sè veind tchè âo saillî po fère fondre la nâ. A revère et grand maci tot parâi !

Et lo ramoneu que n'età pas tot tatipotse fâ état d'tre d'acoo, mâ bourmâve.

— Vo z'âi raison, que lâi fâ. Du lo momeint que vo mè laisso la soutse, lâi a rein à repipâ. A revère !

L'è parti. Et lo leindèman vint vè lo frate :

— Que lâi a-te po voutron serviço ? que lâi fâ stisse.

— L'è dèman fita, que repond la ramoneu. L'è onna tsemlâira que vu allâ trovâ. Vo foudrâi mè rasâ on bocon, que ne satso pas tant maunet.

— Setâ-vo pî ice, que repond lo frate.

Et lo frate bete lo savon, lâi râcliâ lè djoûte tant bin que lo gratta-tsemenâ l'avâi pardieu bin boûna façon.

Quand l'a faliu payî, lo ramoneu lâi dit dinse :

— Vo z'âi vito zu fé l'ami. Ora, va bin et po lo païement vo laisso lè pâi de barba. Ein a prâo matâire. Diant que sè veindant tchè po lè dzein que n'ein ant pas. A revère et grand maci tot parâi !

Ora, tè ! frate ! raguelhie !

Marc à Louis.

La science médicale. — Cela ne va pas mieux ?

— Non, docteur.

— Alors, cessez les pilules que je vous ai ordonnées.

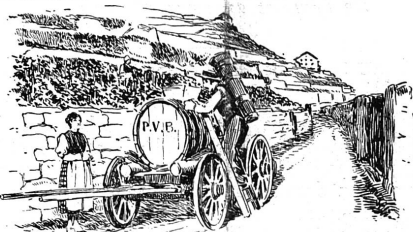
— Je ne les ai justement pas prises.

— Alors, prenez-les !

Les accapareurs. — Un juge d'instruction procède à l'interrogatoire du chef d'une bande de faux-monnayeurs récemment arrêtée :

— Vous êtes accusé de fabrication de fausse monnaie.

— Fallait bien, répond l'accusé, que l'on fabrique de la fausse puisqu'il y a tant de gens qui accaparent la vraie.



TRESORS DE LA VIGNE ET DU VIN¹

SOUS ce titre, Pierre Deslandes vient de nous présenter un petit volume charmant, tout poésie, tout rayonnement du soleil de nos vignobles, tout amour des crus de nos coteaux. Peu les connaissent comme lui, bien peu savent définir les qualités de chacun, personne ne pouvait mieux interpréter les sensations que nous laissent leur dégustation. Il trouve des qualifications imprévues, mais combien suggestives. Sous sa plume, le vin devient une incarnation merveilleuse, prend figure de grande dame, se pare de sa plus belle robe, s'agrément de ses vertus morales, — netteté, fermeté, franchise, générosité — et, suprême tour de force, par transparence, laisse entrevoir son âme.

Oeuvre de gourmet, mais avant tout de poète ; connaisseur aussi. Car Pierre Deslandes n'ignore rien de nos vignobles romands, fils des plants de Bourgogne et dignes de leur mère : A bonne chatte, beaux minets ! Il sait que la vigne se plaît sur les collines découvertes, sur les sites les plus beaux :

« On dirait, écrit-il, que la nature a pris plaisir à former pour elle ces coteaux et ces collines qui sont le charme des pays romands. Qu'ils regardent au midi, ou à l'orient, comme il faut que la vigne regarde, ces coteaux romands présentent une variété qui ne se retrouve ailleurs nulle part, sur un petit territoire. »

Lorsqu'il nous transporte sur une de ces planettes, ou reposoirs entre Faverge et Burignon, il s'écrie :

« Regarde autour de toi. Tout t'appartient : le sol et l'espace, le lac et la montagne, la roche et l'onde. Derrière toi, la cascade chante une chanson d'Alpe. Devant toi, le grand lac joue à la mer. Ce muret de vigne à tes pieds, va-t-il s'écrouler ? Rien ne te sépare de cette immensité que les Alpes de Savoie ne parviennent plus à t'écraser, car tu les vois maintenant d'assez haut. Autour des deux roches de molasse où s'arrête le plateau, le vol des milans s'étale indéfiniment. A tes pieds, tout en bas, deux cygnes cherchent leur repas. Il est trois heures : une tache de vin se pose sur le lac... »

Mais il ne faut pas que Lavaux nous fasse oublier sa grande sœur, la Côte, tout aussi bien ornée — un mot de cette Provence que Pierre Deslandes connaît si bien aussi. — Et la voici dans la saison douce et ouatée que nous allons vivre :

« Sur les forêts dévêtues, d'un brun attristé, les brumes sont revenues. Aux surprenants soleils de la Saint-Martin, les roses des jardins ont prolongé leur vie et, aux vieux murs, les mufliers

¹ Pierre Deslandes. — Trésors de la vigne et du vin, précédé d'une « carte véridique » de Marcel-E. North. Attinger, Neuchâtel.

se sont mis à refléurir. A la Côte, l'arrière-autonne a des grâces fanées, qui séduisent à la façon de ces dames à la robe vert-puce, reflet dans le nôtre d'un autre siècle.

Cette terre n'étonne point comme Lavaux, elle retient. Si vous la contemplez d'une haute terrasse de Bougy, elle dort, entre brun, mauve et gris, sous une brume diaphane qui la voile sans la dissimuler... »

Puis, il y a les « petites vignes », la chaîne des petites vignes qui, s'étend de Morges à Grandson, tout le long du Jura, qui unit les grands vignobles de la « bonne Côte » à ceux de Neuchâtel :

« Chaîne liante et fraternelle, où les influences se mêlent ; où la fraîcheur des vins du nord rejoint la douceur sucrée des vins lémaniques. Ses anneaux, ce sont ces tout petits vignobles dont les vins se consomment sur place ou vont se mêler à des crus plus orgueilleux. Exposées au gel et à la grêle, elles ont subi les dures vicissitudes du temps. Beaucoup ont succombé, dans les combes du Pied du Jura et dans les premiers replis du Plateau. Leurs noms survivent : sur la carte, que de « lieux-dits » : la Vignette. »

Après le cadre, le tableau ; le fruit après le sol ; les vins après les sites. Non pas au gré d'une classification qui demeurerait personnelle. D'ailleurs, allez dire à une mère que ses enfants ne valent pas ceux de la voisine ! Allez prétendre à un vigneron que son vin, fruit de ses peines et de ses sueurs, doit être classé après tel autre ! Mon lac est le premier, disait Voltaire. Il l'avait fait sien.

Aussi notre auteur se gardera-t-il bien de leur assigner un rang qualitatif. Les nuances d'un cru ne sont pas celles d'un autre, et les palais sont si divers.

Voici les vins du Léman :

« Ceux-là, ce sont, au degré suprême, les vins sociables. Qui les boit, seul, au café, éveille l'étonnement, si ce n'est la suspicion. Sous le ciel du Léman, il n'est pas bon que l'homme soit seul, devant son verre... »

A cet unanimisme, qui est là-bas le confort singulier des réunions d'hommes, le vin des coteaux lémaniques aide merveilleusement. Il n'est guère puissant, ni agressif, ni mordant. Peu de bouquet, de la sève. Il ne part pas audacieusement, comme un fier Bourgogne, à la conquête de l'homme. Frais sans âpreté, amical au palais assoiffé, il s'insinue. Au premier verre, il se fait estimer. Au second, il révèle des profondeurs inattendues. Au troisième, il ranime ce qui sommeillait sous les fatigues et les soucis : la bonne humeur. Il est par excellence le vin tolérant, lien de sensibilité fraternelle. »

Mais, le Dézaley :

« Etrange symphonie de fraîcheurs et de moelles vineuses. A force de rude chaleur, il râpe à la gorge ; il paraît âpre, alors qu'il n'est qu'escarpé. A la seconde mi-temps, il dégage toute son ardeur... Il n'a pas cette douceur tranquille des beaux Lavaux, mieux nourris et moins colorés.

A Lutry et Pully, les vins s'égalisent ; ces différences violentes qui les marquaient, sur la côte abrupte, se sont fondues en harmonie.

Voici Villeneuve et son vignoble, à l'écart d'un lac aux rives aplaties. Etrange vin, qui tient sa place personnelle dans la gamme des vins romands. D'un terroir intermédiaire, il participe